GUIDE UTILISATEUR – GESTION COMPTE INFORMATIQUE ETUDIANT

> Pourquoi un compte informatique?

Votre compte informatique vous permet de bénéficier de tout l'environnement informatique mis à votre disposition :

- ENT Environnement Numérique de Travail : boîte aux lettres électronique, résultats aux examens, cours en ligne, certificat de scolarité, réinscriptions...
- espace Wifi
- salles libres-services

À terme, toutes les informations vous concernant et tous les services mis à votre disposition par l'uB vous seront accessibles grâce à votre compte informatique.

Pour utiliser votre compte informatique, vous devez vous authentifier à l'aide des identifiants (informations de connexion) suivants :

- votre nom d'utilisateur (nom de connexion, login)
- votre mot de passe

Votre compte informatique est **strictement personnel** et son usage est soumis aux règles et recommandations de la **charte informatique de l'université**.

Ne communiquez votre mot de passe à personne d'autre et prenez soin de vous déconnecter à chaque fois que vous quittez un poste de travail.

<u>NOTEZ ET CONSERVEZ</u> précieusement vos identifiants : <u>NOM DE CONNEXION</u> et <u>MOT DE PASSE</u>.Ils vous serviront <u>TOUT AU LONG DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE</u>.

> Comment ouvrir votre compte informatique?

Dès votre inscription à l'uB, vous disposez d'un compte informatique que vous devez activer.

La procédure d'activation de votre compte informatique permet :

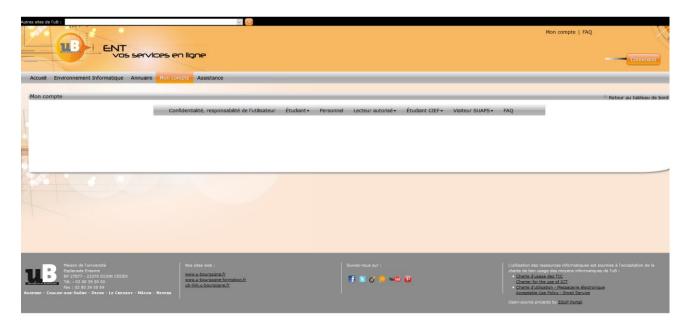
- De prendre connaissance de votre nom d'utilisateur.
- De choisir votre mot de passe.
- De prendre connaissance de votre adresse de messagerie électronique.

Lorsque vous démarrez la procédure d'activation, on vous demandera d'indiquer :

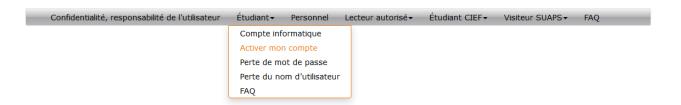
- Votre numéro d'étudiant (indiqué sur votre carte multiservices)
- Votre date de naissance

Pour activer votre compte, rendez-vous sur votre ENT :

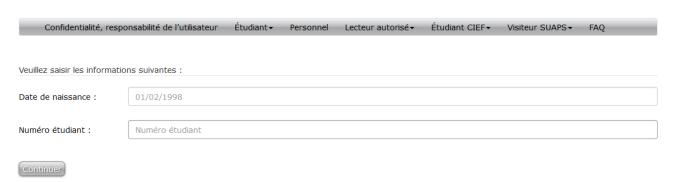
- http://ent.u-bourgogne.fr
- Sur la page d'accueil, cliquez sur "Mon compte"



• Puis sélectionnez "Etudiant"



 Cliquez sur "Activer mon compte" er renseigner votre date de naissance (format jour/mois/année, par exemple 26/02/1998) et votre numéro d'étudiant puis cliquez sur le bouton "Continuer".



 Ensuite Notez et conservez précieusement votre adresse Courriel, votre nom d'utilisateur afficher à l'écran ainsi que le mot de passe que vous aurez choisi. Ils vous serviront tout au long de l'année universitaire. Puis veuillez remplir le formulaire et cliquer sur "Continuer".

Confidentialité, responsabilité de l'utilisateur	Étudiant▼	Personnel	Lecteur autorisé →	Étudiant CIEF →	Visiteur SUAPS ▼	FAQ
Nom :						
Prénom :						
Courriel:	@etu	u.u-bourgogne	e.fr			
Identifiants de connexion						
Notez et conservez précieusement vos ident universitaire.	tifiants : non	n d'utilisateu	r et mot de passe.	Ils vous serviro	nt tout au long de	l'année
Voici votre nom d'utilisateur :						
Veuillez saisir votre mot de passe (minimum 8 caractères avec des chiffres et des lettres majuscules ou minuscules).						
Mot de passe souhaité :	Mot de pa	asse souhaité				
Répéter le mot de passe :	Répéter le	e mot de pass	е			
Sélectionnez une question :	Sélection	inez une ques	tion			~
La réponse à cette question vous sera demandée en cas de perte de votre mot de passe.						
Réponse :	Réponse					
Vous avez la possibilité d'apparaître dans l'annu l'université. Quelque soit votre choix, vous ne fig	gurerez pas o		-			usagers de
	● Oui ⊃ Non					
J'ai lu et accepté la charte d'usage des TIC à l'Université de Bourgogne (Charter for the use of ICT) * □						
Continuer						

• Une fois votre compte activé, vous allez recevoir un courriel récapitulant l'activation de votre compte sur votre adresse mèl étudiante

Confidentialité, responsabilité de l'utilisateur Étudiant - Personnel Lecteur autorisé - Étudiant CIEF - Visiteur SUAPS - FAQ

L'activation de votre compte s'est déroulée avec succès

Un courriel récapitulant votre inscription vous a été envoyé sur votre adresse mèl étudiante :

Notez et conservez précieusement vos indentifiants : nom d'utilisateur et mot de passe. Ils vous serviront tout au long de l'année universitaire.

Vous allez également recevoir un message à votre nouvelle adresse mèl étudiante de la part du Crous via Izly (nepasrepondre@izly.fr). Ce message contiendra un lien d'activation de votre compte Crous Izly.

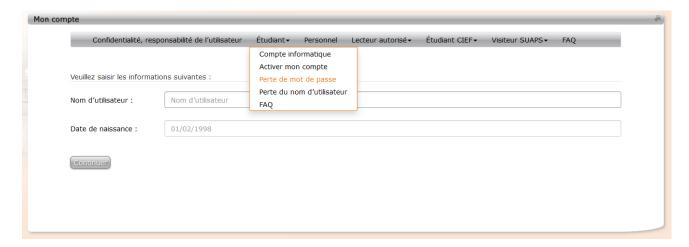
Pensez bien à vérifier votre messagerie et à réaliser la procédure d'activation de votre compte pour pouvoir bénéficier des services de restauration du Crous avec votre nouvelle carte étudiant.

Vous avez perdu votre mot de passe ?

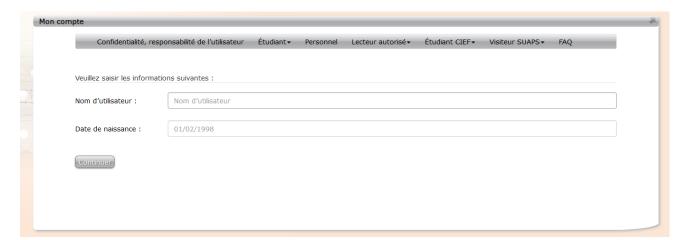
Il existe une procédure de récupération de mot de passe basée sur le couple Question/Réponse que vous avez renseigné lors de l'activation de votre compte.

Pour récupérer votre mot de passe, rendez-vous sur votre ENT

- http://ent.u-bourgogne.fr
- Sur la page d'accueil, cliquez sur "Mon compte" puis "Étudiant" et suivez la procédure "Perte de mot de passe"



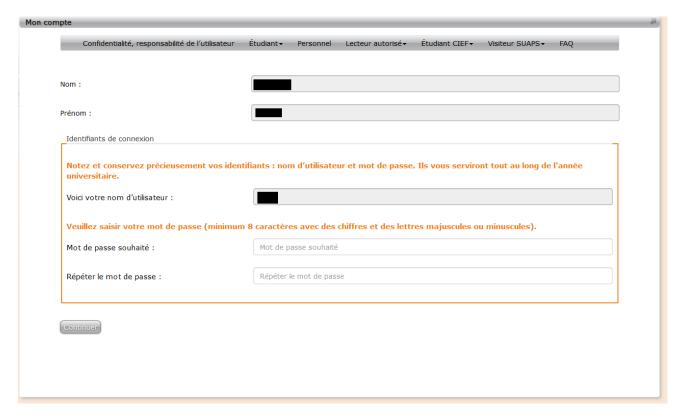
• Indiquez votre nom d'utilisateur et votre date de naissance puis cliquez sur "Continuer"



 Après avoir indiqué votre nom d'utilisateur et votre date de naissance, la question que vous aviez choisie lors de l'activation de votre compte va vous être posée. Si la réponse que fournissez est juste, vous pourrez alors choisir un nouveau mot de passe



• Si la réponse est correcte, vous accéder au formulaire vous permettant de changer votre mot de passe. Pour valider le changement, cliquez sur "Continuer"



> Vous avez perdu votre nom d'utilisateur?

Vous avez oublié votre nom d'utilisateur, votre compte doit être réinitialisé.

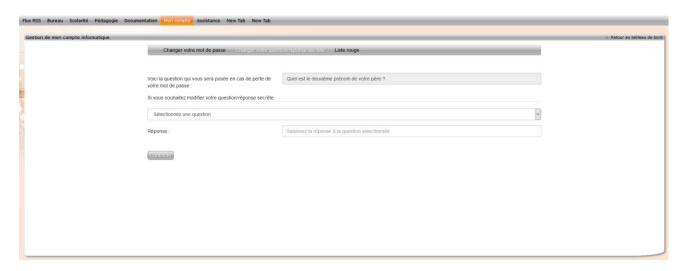
Adressez-vous au guichet unique informatique mis en place à la Maison de l'Etudiant, vous pouvez :

- vous rendre sur place à la permanence de la Maison de l'Etudiant de 9h à 22h
- contacter la permanence au 03 80 39 90 71 ou guichet-unique@u-bourgogne.fr

> Comment changer votre mot de passe?

Pour changer votre mot de passe, rendez-vous sur votre ENT :

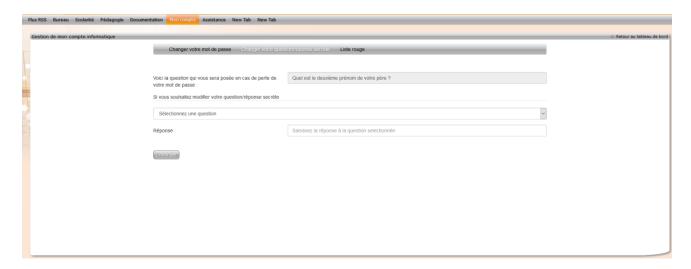
- http://ent.u-bourgogne.fr
- Après vous être connecté, cliquez sur l'onglet "Mon compte" puis suivez la procédure "Changer votre mot de passe".



> Comment changer votre "question/réponse" secrète ?

Pour changer votre "question/réponse" secrète, rendez-vous sur votre ENT

- http://ent.u-bourgogne.fr
- Après vous être connecté, cliquez sur l'onglet "Mon compte" puis suivez la procédure "Changer votre "question/réponse" secrète".



> Comment modifier la parution de vos informations dans l'annuaire interne de l'université ?

La publication dans l'**annuaire interne** de l'université est **accessible aux seuls usagers de l'université** (étudiants, personnels).

Vous pouvez à tout moment vous opposer ou non à figurer dans cet annuaire en modifiant votre présence sur la liste rouge.

Pour figurer ou non sur la liste rouge de l'annuaire interne de l'uB, rendez-vous sur votre ENT :

- http://ent.u-bourgogne.fr
- Après vous être connecté, cliquez sur l'onglet "Mon compte" puis suivez la procédure "Liste rouge"



Quelque soit votre choix, vous ne figurerez pas dans l'annuaire consultable par un public extérieur à l'université.